N° 2307 — 7e Année — CINQ CENTIMES — Vendredi 8 Mars 1895

L'ESCLAVE
DE ROUBAIX-TOURCOING
Journal Républicain Quotidien

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
ROUBAIX, 66 bis, rue de Lille, 66 bis
(Place Notre-Dame)
TOURCOING, rue VERTE, 68

PRIX DES ABONNEMENTS
Roubaix-Tourcoing
Trois mois, 1 fr. 50 — Un an, 12 fr.
Hors le département
Trois mois, 2 francs — Un an, 24 francs
L'abonnement se paie tout avec contrôle.

PRIX DES ANNONCES
ANNONCES . . . 0 fr. 10 la ligne
RÉCLAMES . . . 0 fr. 60 —
FAITS DIVERS . . 0 fr. 75 —
LOCALES . . . 1 fr. 00 —
Les annonces seront reçues aux bureaux du Journal, à Paris, 10, Place de la Bourse, 10
Téléphone

EN ESPAGNE

L'année 1895 a mal débuté pour le ministère espagnol. Sans doute M. Sagasta est moins malmené de la fortune que certains de ses ministres collègues. Je ne parle pas de M. Pidal, qui sème au dévoûment, mais M. Pidal n'est pas le prince de Holstein-Sonderbourg-Glücksbourg, malgré un nom aussi long et un air de M. de Bismarck. M. Pidal, l'ami, mais de lord Rosebery, M. Pidal, qui, depuis jour en réalité l'intérieur, M. Pidal, qui le soutient de si malveillance, M. Pidal, le ministre d'autrui, le conseiller, le guide de notre propre ambassadeur et M. Sagasta a connu des jours plus prospères.

* *

Ce coup de folie du général Puentes est venu fort mal à propos. Cortès le grand chérif du Maroc ne va pas déclarer la guerre pour venger l'injure faite à son représentant. Mais il va réclamer une réparation éclatante. Faut-il l'accorder pleine et entière, sans chicaner ? Faut-il, faute de s'en tirer à meilleur compte ? L'alternative est fâcheuse. Dans le premier cas, on exagère la susceptibilité castillane. Dans la second, on risque de reculer aux calendes grecques le paiement de l'indemnité consentie en 1860, et de maintenir de frontière autour de Melilla. Ce qui est certain, c'est que M. Sagasta, quoi qu'il arrive, risque fort de mécontenter tout le monde.

* *

A la vérité, le ministère ne court pas un réel danger. Au pis-aller, il dissoudra la Chambre et la pays lui donnera raison. Les électeurs d'outre-Pyrénées ont la bonne habitude de ne jamais résister à la pression officielle. Voire, si M. Sagasta tombait il n'y aurait rien de changé dans la politique espagnole, qui a l'intérieur, et à l'extérieur. Entre gens libéraux à l'eau de rose et le conservatisme de son seul successeur possible, M. Canovas del Castillo, il n'y a que la différence de l'étiquette.

Par malheur, en Espagne, si les crises ministérielles ne peuvent rien changer à une crise gouvernementale, est toujours possible. Il est évident que le parti républicain regagne du terrain. C'est un vieux parti, bien fait pour lui. La France lui a donné, en 1868, un exemple fort instructif. Le parti républicain est, en effet, le parti national pour les masses espagnoles. La monarchie restaurée a perdu conquis au jeune Alphonse XIII le loyalisme de toute la nation. Les républicains désarmaient. Emilio Castelar agait déjà le signal et était revenu à ses jeunes amours. Ces républicains, plus jeunes et moins scrupuleux, bénéficiaient les portefeuilles, et quelques-uns non sans succès. De loin, on pouvait croire que ce ralliement était universel.

De loin l'erreur est facile. Par lassitude ou par ambition, les chefs faisaient défection, mais le gros des troupes républicaines restait fidèle à sa foi et à son espérance.

Aujourd'hui, les troupes abandonnées ont peut-être retrouvé un généralissime. M. Ruiz-Zorilla est en Espagne. Il a prédit de la dernière amnistie voté par Cortès et aussi pour sauver les apparences, puisque il avait juré de ne rentrer que dans une Espagne libérée de la monarchie, il a profité de ce mauvaise santé M. Zorilla a passé vingt ans parmi nous dans une belle attitude de premier ministre en exil, mais en réalité pendant ces vingt ans qu'a-t-il fait pour son parti ? Il a sans doute compris l'inanité d'un pareil rôle et il y a renoncé. On nous télégraphie qu'il est resté le bon parti des ovations enthousiastes. Acceptons cela renseignements avec tout le scepticisme qui est nécessaire. Il est si facile d'organiser des rentrées triomphales aux proscrits. Nous en savons quelque chose chez nous. Ce qui est incontestable, c'est que le parti républicain a repris confiance et reprendra la lutte.

* *

Pour mettre le comble à tous ces malheurs, voici que Cuba s'insurge. L'état de siège est proclamé dans l'île. On s'attend à ce que les rebelles prennent le maquis. On les a signalés dans Matanzas et chassés en en a fusillé quelques uns. Mais les dépêches officielles ne nous apprennent pas si des insurgés sont des bandes qu'ils peuvent compter sur la sympathie plus ou moins avouée de toutes les populations coloniales. La première hypothèse est la plus vraisemblable. Les séparatistes sont en minorité à Cuba, et je ne crois pas qu'ils aient eu fréquemment renouvelé leurs tentatives cette n'avient que rêve les mécontentements des créoles de l'étranger, s'ils n'étaient pas, bon gré mal gré, l'avant-garde de l'invasion américaine.

Il est injuste d'accuser les Yankees d'avoir abandonné présente sur de sérieuses conjonctures fournies par les antécédents. Mais il n'y a pas silencieux qu'un président des Etats-Unis, s'adressât au congrès la prochaine session de la reine des Antilles. Il est vraique de Madrid on parle à Washington que le maintage prédentiel des Etats-Unis.

Il faut espérer que Cuba sera réprimée facilement et rapidement. Gouvernement de la prise d'armes de Cuba, Espagne, Cuba, continuant avec la grande guerre sociale et les mécontentements du parti socialiste, les agitations du parti socialiste, les guerrilles font rage et Espagne a la guerrilla et balaie des que Espagne et quelques bataillons disponibles. Aujourd'hui les bataillons sont immédiatement disponibles.

Ce qu'il y a de regrettable, c'est que les Cortès étaient à la veille de voter pour Cuba une sorte de Home Rule. Tout va être rendu en question. Cela nous donne peut-être l'explication de cette brusque levée de boucliers. Il s'agirait simplement d'empêcher l'établissement de l'autonomie qui, en satisfaisant les Cubains les attacherait plus fortement à la mère patrie.

UN DIPLOMATE.

LES FÊTES DE KIEL

DE LA BALTIQUE A LA MER DU NORD

C'est le moment d'indiquer en quelques mots ce qu'est le canal de Kiel qui fait verser tant d'autres depuis quelques jours.

C'est au lendemain de la guerre de 1870 que l'Allemagne songea à faire une voie vraiment navigable pour mettre en communication les deux rives de son territoire, celle qui baigne la mer du Nord, et celle qui baigne la Baltique. Mais ce n'est qu'en 1886 que le projet entra dans la réalisation pratique.

Le tracé du canal, approuvé alors partait de la baie de Sœslen, près d'Holtenau et de Kiel, et aboutissait à Brunsbuttel, sur l'Elbe inférieur, du côté de la mer du Nord. Deux millions ont été dépensés, et ce n'est pas énorme si l'on songe que le canal n'a pas moins de 98 kilomètres de longueur et qu'il a fallu le creuser dans un terrain vaseux et inconsistant.

Les écluses ont utilisé les lacs naturels qui s'étendent dans la presqu'île et le cours de l'Elder dans une certaine partie de son trajet après l'avoir bloqué dans une digue puissante; en outre, de vastes écluses ont été installées à chacune des deux embouchures du fleuve.

La largeur du canal est de 60 mètres au niveau de l'eau; il n'a que 22 mètres à sa base, au fond de la cuvette qu'il forme. Il est creusé à 9 mètres, ce qui lui permet de recevoir même les cuirassés.

Les navires à vapeur qui le traversent gagneront de 24 à 48 heures, selon leur lieu de départ et leur lieu de destination. Les bateaux à voiles feront une économie de deux ou trois jours de mer. Et combien moins dangereux que les parages du Sund qui, dans ces cinq dernières années seulement, ont coûté à l'Allemagne 92 navires et la mort de 708 personnes !

Ce n'est pas seulement une voie commerciale et on comprendra toute l'importance du canal de Kiel quand on saura qu'il met en communication rapide directe Kiel et Wilhelmshaven, les deux grands ports de guerre de l'Allemagne. En quelques heures, la flotte allemande peut se transporter d'une mer à l'autre.

Les abords sont à l'abri d'une entreprise ennemie. L'embouchure qui ouvre sur la Baltique est munie de l'*Isthmus même des ouvrages défensifs* accumulés autour de Kiel; celle de l'Elbe est protégée par deux lignes de forts armés des canons les plus puissants; enfin, *les forts détachés* échelonnés le long de la rive du Nord, sont là pour y porter à toute attaque venant de terre.

Le vieux Guillaume avait raison de s'écrier, le 3 juin 1887, en posant *la première pierre* : « Pour l'honneur de l'Allemagne unie! Pour son développement continu! Pour sa force et sa puissance! »

LE CÉRÉMONIAL MARITIME

Quelques le cérémonial usité entre les bateaux dans le port de Kiel.

Peu de spectacle sont aussi majestueux que les solennités navales, car tout ce qui touche à la mer lui emprunte une gloire. Un bateau sur la mer est un être vivant, ayant une conscience, une âme, qui se manifestent dans la fière beauté, dans la forte élégance de cet être énorme d'acier qui se balance légèrement sous la poussée constante des lames. Ils contrastent merveilleusement et leaux se saluent avec des grâces merveilleuses.

Les manifestations de courtoisie navale, compliquées comme des figures de menuet, sont réglementées avec une précision minutieuse par le *Décret de service à bord* qui prévoit tout.

Les marques d'honneur *en usage* dans les rapport internationaux comprennent :

1° Le salut;
2° Les visites;
3° Les réceptions;
4° La participation aux démonstrations publiques.

L'Article 833 du décret stipule que les navires de guerre, en arrivant au mouillage en pays étranger, doivent, abstraction faite du rang de leur commandant, saluer la terre de vingt et un coups de canon, après s'être assurés que le salut sera rendu immédiatement et coup pour coup. Pendant ce salut, le pavillon de la nation étrangère est hissé au grand mât.

Remarquons en passant que les actes par lesquels les navires échangent entre eux des marques de sympathie sont de caractère purement individuel et nullement obligatoire. Le commandant du bâtiment auquel le salut n'aura pas été rendu ne peut que demander des explications au sujet de cette impolitesse; il ne saurait recourir à des actes d'hostilité.

Toutefois, ces marques de déférence entre marines étrangères sont d'un usage tellement consacré que la plus légère obtention dans le cérémonial maritime peut donner lieu à des demandes d'explicat ons par voie diplomatique.

Les deux navires seront en vue de la terre allemande, prête à mouiller, le contre-amiral saluera de vingt-et-un coups de canon.

Il n'est plus d'usage de se consulter d'abord ce qu'en pensent les pays auxquels on rend visite. Depuis une vingtaine d'années déjà, lorsque une escadre ou une division se présente en port étranger, elle hisse son petit pavoi, c'est-à-dire que tous les navires hissent au sommet de tous leurs mâts le pavillon de la nat on qu'ils visitent. Nos vaisseaux arborent donc devant Kiel le drapeau tricolore étendu, à bandes horizontales noire, blanche et rouge.

En échange de cette politesse, l'amiral commandant du port, délègue auprès du commandant en chef un de ses aides de camp, qui se rend en chaloupe au-devant des vaisseaux, en pleine mer, salue l'officier étranger au nom de son amiral, lui indique ses postes de mouillage et arrête aussitôt l'heure et les conditions dans lesquelles vont s'effectuer les visites d'état-major.

Les salves d'honneur ne se bornent pas là.

Le commandant d'escadre doit encore saluer les pavillons des amiraux commandant en chef présents sur rade — sur un trois-ponts de canon, selon le rang de l'amiral — et appuyer chaque visite, au départ du visiteur, d'une canonnade plus ou moins nourrie.

La plus belle vue de ces cérémonies devait seaux visiteurs qui viennent de mouiller sur *rade est pour le commandant en chef de la place*, qui est-major l'accompagne.

Une dernière fois, cette visite fut rendue. Tandis que le officier général se présente à la coupée, la garde présente les armes et la musique joue l'hymne national. Une courte inspection du navire amiral a lieu, et, recommençant à la coupée par tous les officiers du bord, le commandant de place et son état-major regagnent leur canot tandis que le canon tonne.

Le décret énumère en détail tous les honneurs à rendre aux souverains et aux princes du sang lorsque ceux-ci montent sur un de nos navires.

La participation de la France

L'opinion en Russie

Saint-Pétersbourg, 6 *mars*. — Dans les sphères politiques pétersbourgeoises, on approuve la décision prise par le gouvernement français de faire représenter la France aux fêtes de l'ouverture du canal de Kiel et l'on dit que la présence d'une partie de la glorieuse flotte française dans les eaux allemandes ne peut que contribuer à renaisser le prestige de la France.

Un ancien officier de marine, les officiers russes manifestent leur joie à la pensée *qu'ils se rencontreront bientôt à Kiel* avec leurs camarades de France.

Le journal le Nouveau Temps, entre autres exprime sa vive satisfaction au sujet de la participation de la France.

Un refus, après l'acceptation de la Russie, ajoute le journal pétersbourgeois, aurait pu faire supposer un dissentiment entre Saint-Pétersbourg et Paris.

Seconde lettre de M. Déroulède

M. Paul Déroulède vient d'adresser une seconde lettre à MM. Marcel Habert, Gauthier de Clagny et Pierre Richard. La voici à titre documentaire :

« Il est utile et voir consulté la Russie que la France a consenti à aller se mettre à la remorque de Guillaume II. Ainsi parlent les agences et les journaux officiels. Il est vrai que la stabilité ministérielle nécessaire. Réservons les faits bien en fait : leur évidence interdit tout commentaire.

L'empereur d'Allemagne a grand intérêt à démontrer à la Russie que l'antagonisme entre la France et la Prusse n'est pas chose unique à toute la politique franco-russe a cette cause d'exis. Il importe de Russie ne, in, aucun intérêt à empêcher la France de se prêter à une démonstration qui *l'éclaire et le renseigne sur la solidité* du rapport avec nous et sur l'état d'esprit du gouvernement de la République.

Aussi n'est-ce pas l'inauguration du canal de la Baltique que nous visiter Kiel à Kiel, mais la réunion prochaine de l'alliance des trois empereurs pour la Baltique. C'est qui président aux destinées de la nation ne pas avoir pas plus de chance voyance que de fortune, un piège grossier leur est tendu. Ils s'y tomberont par ils s'y précipitent.

DÉROULÈDE.

Affiche de combattants de Bazeilles

Paris, 6 mars. — On a placardé ce matin dans le quart ier du Temple une affiche, sur papier blanc, dont nous donnons copie ci-dessous à titre de renseignement.

« En ne donnée les décorations diplomatiques qui sont parfois plus d'ornement, la Pr nos peut, au même titre que les autres puissances, aller montrer son pavillon aux Allemands. Mais elle se doit pas y aller faire des courbettes; elle doit s'y rendre la tête haute. Si elle est acclamée (ce qui serait bien étonnant), ce ne serait qu'une mise en rire. Qu'elle ne rapporte pas aux barrèdes des Allemands que sa dignité humaine soit un déchet et non une politesse.

Si en 1900 Guillaume vient à notre exposition, les Français et les Parisiens sauront ce qu'ils auront à faire

Les cortèges seront formées sur son parcours : pas un vivat, pas un cri de bienvenue, pas un cri. Il aura reçu par l'ambassade de son pays et par un officier français, qui sera chargé de surveiller plus que de saluer.

Nous avisons que la *France* peut envoyer sa flotte au même titre qu'elle envoie des officiers, sans gaulard nouvres et en reçoit (puisque cette stupide bêtisade existe).

Signé : DEBRAUNOT,
Artiste de pharmacie,
15, rue de Jouy.

NOS DÉPÊCHES

Service spécial télégraphique et téléphonique de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing

Conseil des Ministrès

Paris, 6. — Les ministres se sont réunis ce matin, à l'*Elysée, sous la présidence de M. Félix Faure*.

Ils se sont entretenus de diverses questions qui figurent à l'ordre du jour des Chambres.

Les gru thoumps

M. André Lebon a fait connaître quil devait conférer prochainement au Palais-Bourbon avec la commission du travail au sujet de la loi relative aux conseils de prud'hommes.

Le travail des femmes et des enfants

Le ministère indiquera en outre à cette commission les modifications qu'il lui devrait apporter à la loi de 1892 sur le travail des femmes et des enfants.

Conseil supérieur de la guerre

Il a été ensuite décidé que le Conseil supérieur de la guerre se réunirait le 20 mars courant à l'Elysée.

Par ailleurs, en vertu de l'article 9 du décret du 12 mai 1888, le Président de la République en prendra la présidence.

M. Félix Faure et le Conseil supérieur de la Guerre

Paris, 6 mars — La décision prise par M. Félix Faure de présider la prochaine réunion du Conseil supérieur de la guerre s'indique que, contrairement à certains parais-ent la crois, que cette réunion aura une importance exceptionnelle. Le Président de la République a seulement voulu, en usant d'un droit qui lui donne le décret régissant la constitution du Conseil supérieur de la guerre et que ses prédécesseurs, le président Carnot et M. Casimir-Périer, n'avaient jamais revendiqué, témoigner d'une manière éclatante, sa haute sollicitude pour notre armée et le grand intérêt qu'il porte à tout ce qui peut contribuer au développement de nos forces militaires. M. Félix Faure a déjà du reste assisté aux séances du conseil supérieur de la guerre alors qu'il était ministre de la marine et l'armée peut entendre les sages qui d'avoir affirmé hautement son désir de de continuer à se tra ra co rant de ses efforts et de ses travaux.

NOUVELLES PARLEMENTAIRES

A la Chambre

Réunion de l'Extrême-Gauche

Paris, 6 mars. — L'Extrême Gauche, dans sa réunion de cet après-midi, a décidé de demander à la Chambre de ne pas disjoindre du budget de 1895, le projet sur les sucres et d'incorporer au même budget le projet sur les boissons.

Le même groupe a décidé de proposer la mise à l'ordre du jour de la chambre dans un délai très prochain de la proposition de loi sur le service de deux ans.

Commission du budget

La Commission du budget s'est réunie à deux heures sous la présidence de M. Rouvier.

Elle a accepté le projet du gouvernement sur la parcamentalité des mesures en l'étendant à tous. Afin d'aboutir rapidement, le projet sera joint à la loi des finances.

La commission a ensuite entendu le ministre de la guerre qui a demandé un certain nombre de transferts de crédit de chapitres à d'autres pour un total s'élevant à six millions.

Toutes les propositions du général Zurlinden ont été acceptées. Le ministre a déclaré en réponse à une guest on qui lui a été posée que tous nos effectifs étaient au complet. Enfin, le ministre a ensuite notifié au service de deux ans que, d'accord avec un grand nombre de membres de la commission, il considère comme impossible en France.

Le rendement des impôts

Paris, 6 mars. — Les résultats du rendement des impôts indirects et indirects, ainsi que des monopoles de l'Etat en février dernier, accusent une moins-value de 15,304,000 francs par rapport aux évaluations budgétaires et une diminution de 23.091.700 francs par rapport à février 1894.

LES SUCRES ÉTRANGERS

Paris, 6 mars. — Le gouvernement a arrêté, en principe, les mesures qu'il proposera au Parlement pour régler la question des sucres.

Si le Parlement allemand vote une augmentation de la prime de sortie sur les sucres, le gouvernement français saisira notre Parlement d'un projet de loi tendant à prendre une mesure correspondante la surtaxe sur les sucres étrangers, de manière à mettre notre marché national à l'abri de la concurrence allemande. En outre, il proposera au besoin une prime de sortie sur les sucres français destinés à l'exportation de manière à leur permettre de lutter contre la concurrence allemande même sur les marchés étrangers.

En ce qui concerne la question de la surtaxe sur les sucres coloniaux étrangers, qui est sans rapport avec le régime actuel de la prime, le gouvernement se trouve placé entre les représentants des ports, qui demandent le maintiens du régime actuel de la prime à alimenter les raffineries, et maintenir la main-d'œuvre pour les ouvriers des ports, et les représentants des fabricants de sucre qui demandent l'établissement d'une surtaxe sur les sucres coloniaux étrangers, afin de forcer les raffineries des ports à s'approvisionner exclusivement de *sucres indigènes*.

Le gouvernement voudrait à proposer un moyen terme consistant à limiter par la loi, les quantités de sucres coloniaux étrangers admis comme actuellement, à ce faire raffiner dans les ports.

On limiterait également les pays d'où ces sucres pourraient être apportés et les ports français où ils seraient admis.

Lettre du général Duchesne

à l'Association des Dames françaises

Paris, 6 mars. — Mme la comtesse Foucher de Careil, *présidente de l'Association des* dames françaises ayant demandé à M. le général Duchesne de lui les dons faits aux dates du corps expéditionnaire de Madagascar devaient être adressés, si un officier serait particulièrement chargé de les répartir, et quels biets il comprendrait surtout du voyage, M. le général Duchesne a répondu par la lettre suivante que publie l'Agence nationale :

Madame la présidente,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 9 février par laquelle vous m'informez que l'Association des dames françaises vous confie vos dons en faveur des expéditionnaires de Madagascar par des envois de conserves et d'objets utiles.

Permettez moi, d'abord, de vous exprimer, à vous personnellement, et d'exprimer à l'Association des Dames françaises toute ma reconnaissance pour la générosité pensée qui vous guide et de vous adresser à elle les renseignements que vous voudrez bien me demander.

1° Les envois devront porter l'adresse suivante : Envoi des Dames françaises. — Monsieur le commandant du corps expéditionnaire de Madagascar pour être pris en charge par l'officier d'ordonnance qui en assurera le service de poste à Majunga.

2° Je me propose en arrivant à Majunga, de désigner une commission composée de trois officiers pour enregistrer l'arrivée de ces envois et les diriger sur les points que je leur ferai connaître au fur et à mesure que nous avancerons dans l'intérieur du pays.

3° Les objets qu'il me paraît le plus utile d'envoyer sont les suivants : chocolat, légumes secs, fruits confits, conserves de légumes frais, lait concentré, vins de Bordeaux, champagne et Mariani pour les malades.

Fournitures de bureau (papier à lettres, enveloppes, plumes, porte plumes, encriers portatifs, bouteilles d'encre, etc.)

Jeux divers, livres et journaux illustrés pour les mal des.

Tabac et cigarettes (en petites quantités) papier à cigarettes, pipes, allumettes, savon, bougies, eaux minérales, flanelle de coton, chemises de laine.

Il serait désirable que ces objets fussent réunis à la sa ed Marseille, ne dépassât pas 25 à 30 kilogr., de manière à être facilement transportables, ou qu'à une condition qu'ils soient pris régulièrement inscrits sur les poids et filles par les moyens de transport dont nous disposerons.

Je vous demande pardon, madame la présidente, de mon indiscrétion, et vous prie de vouloir bien agréer, pour vous et les dames françaises, l'assurance de mes sentiments reconnaissant et les plus respectueusement dévoués.

Général DUCHESNE.

MANŒUVRES NAVALES

Cherbourg, 6 mars. — Hier soir, vers huit heures, une escadrille de torpilleurs de la défense mobile a procédé à une attaque de l'endroit au mouillage. Les feux des bâtiments avaient allumé leurs projecteurs et cherchaient à découvrir les assaillants. L'escadrille s'est ensuite dirigée sur la côte, où elle a procédé à des exercices de nuit qui ont duré jusqu'à onze heures.

Le croiseur *Latouche-Treville*, qui n'avait pu prendre la mer hier à cause du mauvais temps, a appareillé ce matin pour procéder à ses derniers essais officiels d'une durée de vingt quatre heures. Ce bâtiment sera ensuite attaché à l'escadre du Nord, où il doit remplacer le *Tonnerre*.

L'escadre du Nord quittera Cherbourg vendredi prochain, faisant route pour Brest, qu'elle doit quitter lundi soir ou mardi matin pour aller à Quiberon faire le tir des pièces de gros calibre.

De là, elle reviendra à Brest dans le courant d'avril pour compléter ses effectifs avant d'entreprendre sa campagne d'été qui aura lieu cette année dans la Manche et la mer du Nord.

Il paraît certain que c'est le contre-amiral Ménard, commandant la division de l'escadre du Nord qui aurait été désigné pour représenter la France à l'inauguration du canal de la mer du Nord à la Baltique.

LÉGION D'HONNEUR

Paris, 6 mars. — Le Conseil de l'Ordre de la *Légion d'Honneur* s'est réuni aujourd'hui pour examiner s'il y avait lieu de rayer des cadres M. Chabert et Ganiet, tous deux quitités du procès de chantage. Elle a résolu la question par l'affirmat on pour le premier et par la négative pour le second. M. Ganiet est donc rayé; M. Trocard conserve sa décoration.

Embauchage d'ouvriers italiens

Nancy, 6 Mars — A Pont-Saint-Vincent on fait courir le bruit qu'un contremaître des ouvriers employés au fort de Saint-Vincent, ancien sujet italien naturalisé français, sera t parti pour l'Italie afin d'y recruter des ouvriers pour les travaux de ce fort où sont actuellement employés 50 ouvriers-forgis. Le nombre des Italiens qui arriveraient ainsi serait de cent.

Ce bruit, s'il s'ailleurs mérite confirmation a provoqué une certaine surexcitation parmi la population de Pont-Saint-Vincent et surtout parmi les nombreux ouvriers sans travail qui sont ici.

LE PROCÈS COQUELIN

Paris, 6 mars. — Le tribunal a remis à huitaine son jugement dans le procès de la Comédie Française contre M. Coquelin aîné.

UN DUEL

Constantine, 6 mars. — Un duel a l'épée a eu lieu ce matin entre M. Martin, président de l'Association des Anciens Elèves du Lycée et M. Cérat, lieutenant au 3e tirailleurs.

M. Cérat a été blessé au bras.

LES AFFAIRES DE CHANTAGE

Paris, 6 mars. — La 9e chambre correctionnelle a prononcé son jugement dans l'affaire Mirande-Nivert.

MM. Mirande et Nivert, directeur et secrétaire de la rédaction du *Républicain de Lorraine-Pervyl*, sont condamnés pour chantage : M. Mirande à un an de prison et 500 francs d'amende ; M. Nivert, à quatre mois de prison et à 100 fr. d'amende.

Le procès Bourgeois-Zola

Paris, 6 mars. — La neuvième chambre vient de rendre son jugement dans le procès en diffamation intenté par M. Bourgeois, architecte à Charires, contre Zola, auteur de *Lourdes* M. Charpentier et Fasquelle, éditeurs, et M. Chopin, le gérant du *Gil Blas* où *Lourdes* a paru en feuilleton.

Le tribunal a acquitté MM. Chopin, Charpentier, Fasquelle et Emile Zola, et a condamné M. Bourgeois aux frais du procès.

L'Esterel en feu

Cannes, 7 mars. — Un immense incendie s'est déclaré cet après-midi dans les montagnes de l'Esterel.

Alimenté par un vent violent le feu s'est propagé rapidement dans les forêts de pins qui n'ont pas tardé à former un immense brasier.

On ignore à quoi attribuer le sinistre.

Les habitants des villages se sont empressés d'accourir pour essayer d'arrêter la marche du feu.

Des troupes ont été demandées à Nice.

Une des montagnes est complètement en feu.

De Cannes, le coup d'œil est terrifiant. Toute la population est sur pied, admirant ce spectacle extraordinaire.

LA GUERRE A MADAGASCAR

Majunga, 6 mars — Une section d'infanterie a fait une reconnaissance sur le poste hova de Marouge et l'a est emparé. La force est autre canonnière explorant la baie de Bombacoka et ont aperçu peu de hovas. Quarante cinq hovas, faits prisonniers par le *Pérouse*. A Nous sont arrivés. On signale *Bouvet*. L'état sanitaire est bon.

Tamatave, 6 mar . — Les 20 et 21 janvier, la *batterie de terre de Tamatave* a tiré sur les positions hovas qui étaient par rapport.

La Compagnie de Traissenac

contre la « Petite République »

Montpellier, 6 mars. — Aujourd'hui se prévent en opposition le procès intenté à la *Petite République* par la Compagnie de Traissenac. Une première condamnation, au taux de prison et 3,000 fr. d'amende et de dommages intérêts avait été prononcée contre M. Dupuy, auteur de l'article dénoncé et M. Ribert, gérant du journal.

Le tribunal a supprimé la peine de la prison, réduit les dommages-intérêts à quatre cents francs et l'amende à cinq cents.

LES ESPIONS DE LONGWY

Trois arrestations

Nancy, 6 mars. — Le bruit court que plusieurs espions allemands — deux ou trois — ont été arrêtés, mercredi dernier, aux environs de Longwy.

Ils étaient munis d'instructions écrites et de questionnaires concernant le camp des Romains, cette position qui, dominant Saint-Mihiel, commande le moudi des chemins de fer de Paris à Nancy et de Longwy à Toul, par Verdun, et toute la vallée de la Meuse de cette région.

Ces agents cherchaient à compléter les renseignements que l'état-major allemand doit posséder sur le camp retranché de Toul.

Un duel mortel

Paris, 6 mars. — Les témo ns du duel Fischer-Le Chatelier comparaîtront avec M. Le Chatelier devant la cour d'assises de la Seine.

Faits divers Télégraphiques

(De nos correspondants spéciaux)

UN DRAME CONJUGAL. — Paris, 6 mars. — Un employé de commerce, M. Clément Cowry, demeurant rue des Vinaigriers, a tué sa femme, Marie Faure, avec laquelle il est en instance de divorce et qui demeure chez son père, rue Fontaine-du-Roi.

Mme Cowry, blessée à la figure et tombée à la renverse en poussant un cri aigu, Rue Marx, croyant l'avoir tuée, a tourné l'arme contre lui-même et s'est tiré deux coups de revolver à la gorge.

M. Brongniart, commissaire de police, *fait transporter les deux victimes à l'hôpital Lariboisière*. Les blessures ne paraissent pas graves et l'on espère que sous peu de jours les deux victimes de ce drame conjugal seront hors de danger.

Nouvelles Étrangères

INCENDIE DANS UNE MINE

Vingt-et-une victimes

Madrid, 6 mars. — Un incendie s'est déclaré dans la mine de Cabanda à Bilbao. Vingt-et-un mineurs ont été asphyxiés.

L'insurrection à Panama

New-York, 6 mars. — De mauvaises nouvelles sont arrivées de Panama. Les insurgés ont abordé à Bocas-del-Toro. Le président Sanchez de Panama dévra se rendre sur ce point.

LA BELGIQUE

Menace d'une nouvelle grève de cordonniers à Verviers

Une certaine agitation règne de nouveau parmi les ouvriers cordonniers de Verviers. Nous avons reçu de cette à nos lecteurs des causes de la dernière grève et des conditions de la reprise du travail. Nous apprenons que le jour de la paix, les ouvriers se sont vus appliquer par les patrons le tarif qui avait été la cause du précédent conflit.

Il y a tout lieu de craindre que la situation des cordonniers, que le travail va de nouveau être abandonné.

La grève des verriers de Charleroi

Bruxelles, 6 mars. — Le résultat du referendum organisé à Charleroi parmi les ouvriers verr ers en vue d'une grève prochaine : 1.870 votes en faveur du chômage et 57 contre sur une moyenne de 19.000 ouvriers.

Malgré le petit nombre de votants, il ne saurait moins décidé que les préavis seraient remis au patron le 1er mars et que le chômage commencerait le 1er avril.

Jusqu'ici 1,200 ouvr ers seulement ont remis ce préavis, aussi est-il peu pris aujourd'hui que le mouvement aboutira. Un grand meeting a lieu dimanche prochain, voulaient bien faire grève, à condition que le mouvement soit général.

Comme cela paraît peu probable, on pense que beaucoup de verriers se chômeront pas.

LA BANDE MEERT

A Bruxelles

SES AFFILIÉS — SES REPAIRS

(De notre correspondant particulier)

Bruxelles, 6 mars. — Le coup de filet que nous avons entretenu les lecteurs de l'Esclave hier est des plus importants, car le bandit Jacques Meert, le valet de l'Opéra, rue de Paris à Lille, était le chef, le cerveau d'une série de méfaits d'une gravité exceptionnelle.

Voici dans quelles circonstances il a été pris :

Le faux boulanger

C'était vers le 15 février. Un nommé Van